

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL SYNDICAL DE COUDRAY –NOJEON –PUCHAY- SAUSSAY

SEANCE DU 9 AOUT 2022

Membres en exercice : 12

Membres présents : 8

Membres votants : 8

Date de convocation : 29 juillet 2022

Date d'affichage : 10 août 2022

L'An deux mil vingt-deux et le neuf août à dix-neuf heures, le Conseil Syndical du SIVOS, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de Puchay, sous la présidence de MABYRE Thierry, Président,

Présents : Mr MABYRE Thierry, PEZET Dominique, Mmes DUPRÉ Nathalie, VATEBLED Virginie, POSIER Virginie, DUBRET Céline, DUFRESNE Patricia, DOUBRE Marie-Laure

Absents excusés : M, MICHAUD Christine, NEVEU Stéphanie, CHOPIN Éric, MORISSET Gérard,

Mme DUFRESNE Patricia a été nommée secrétaire.

#### **Approbation de la dernière séance :**

Le conseil syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2022.

#### **Choix du prestataire de restauration N°2022/11**

Le président expose à son conseil les différentes propositions reçues pour l'année scolaire 2022/2023 sous forme d'un tableau résumant les caractéristiques de chacun.

Après délibération, le conseil syndical choisit à l'unanimité la proposition du traiteur LEROY d'Etrépany. Il donne tout pouvoir au Président pour signer la convention. Le contrat sera signé sur la base de 2,89 HT le repas (sur une évaluation de 80 repas environ par jour – 4 jours par semaine – 37 semaines sur l'année scolaire) avec livraison sur 3 sites, pour l'année scolaire 2022-2023.

#### **Point sur les travaux en cours pour la mise en place des 2 nouvelles cantines**

Lecture est faite du courrier de Mme MICHAUD en date du 20 juillet 2022. Le Président présente l'organigramme des agents qui assureront le fonctionnement des 3 pôles cantine. Ces 2 nouvelles cantines n'entraînent aucun surcoût au niveau du personnel.

Chaque Maire expose l'avancée de la mise en place des cantines. Les équipements (fours de remise en température et réfrigérateurs) sont en attente de livraison. Le Président commandera des bols, planches à pain, cruches à eau et divers petits matériels pour que chaque structure en soit pourvue.

Mme Virginie VATEBLED informe de la bonne avancée des travaux dans l'école de Coudray : faïence murale posée, ouverture de l'ancien préau en cours afin que la liaison entre les 2 bâtiments scolaires soit réalisée permettant aux enfants d'être à l'abri des intempéries. Mise en conformité des installations électriques et visite de contrôle programmée.

Le Président précise qu'une visite des deux nouvelles cantines sera organisée fin août avec les délégués du SIVOS.

### **Confirmation de l'affectation des locaux en fonction des niveaux de classe à Saussay la Campagne**

Lors de la dernière réunion syndicale (le 17 mai) le conseil avait voté à la majorité la permutation des classes : le niveau CP assuré par Mme JACOB doit se faire dans la classe actuelle de M. Degrémont et que le niveau de GS se retrouve dans la structure maternelle d'origine.

Différentes informations sur la non permutation de ces 2 classes circulent depuis le début des vacances, avec la rumeur que le Président aurait donné son accord pour un non changement, ce qui est totalement faux.

A l'unanimité, il est impératif que la classe de GS soit installée dans la structure maternelle dans le respect du vote du 17 mai 2022.

### **Point sur les travaux d'assainissement de l'école de Saussay la Campagne et confirmation d'un WC adulte dans la structure garderie**

La parole est donnée aux 2 déléguées de Saussay la Campagne qui n'ont pas de réponse précise car elles ne font pas partie de la commission des travaux de leur commune. Nous nous assurerons que l'implantation d'un WC adulte soit bien réalisée comme prévu par Madame MICHAUD sur le pôle de la garderie, pour le bien-être les agents garderie et du professeur de la classe GS. Il était malaisé pour nos adultes de traverser la cour pour se rendre au WC.

### **Point sur la structure de l'aire de jeux de la maternelle de Coudray**

Le Président présente le devis de remise en conformité de l'aire de jeux maternelle à Coudray (reprise des sols et maintenance de la structure) communiqué par la société JULLIENNE qui s'élève à 28.131 € HT

Dans un premier temps les travaux de remplacement de l'intégralité des sols doivent être réalisés pour implanter un revêtement souple. En ce qui concerne les structures bois, seuls des rebouchages de fentes sont à exécuter pour être conformes au diagnostic réalisé par la société SAGA LAB indépendante de celle de JULLIENNE.

Mais à tout moment la réglementation peut changer, concernant notre espace de jeux qui date de 1991 il se pourrait que dans un an ou deux il soit jugé non conforme.

La présentation d'un projet totalement neuf se chiffre à 51.192,80 € HT

Après débat le conseil syndical vote à l'unanimité le choix d'implanter une structure de jeux totalement neuve, et donne tout pouvoir au Président pour monter les dossiers de demande de subventions auprès des instances compétentes.

La parole est donnée à Madame VATEBLED qui nous expose ses démarches pour la réalisation d'un pôle maternel à Coudray, selon le cabinet d'études CAUE 27 qui s'est rendu sur site, un gros potentiel concret est déjà en place, une salle toute neuve est disponible pour l'ouverture d'une classe maternelle, une autre salle est disponible à ce jour, elle sera utilisée pour la restauration scolaire dès septembre 2022, d'autres locaux neufs seront opérationnels dès le 1er septembre pour la cuisine et ses dépendances de rangement.

Il restera un simple aménagement du préau pour la création d'une classe maternelle.

Pour des raisons de sécurité par rapport à la voirie départementale, l'accès à l'école se fera par un chemin qui mènera les familles et enfants dans un préau d'accueil (actuellement bâtiment technique).

Le dortoir a été mis en conformité il y a 2 ans. Le hall d'accueil actuel sera transformé en dortoir complémentaire.

Madame VATEBLED et ses Conseillers seront chargés de prévenir la direction du DASEN et de monter le dossier de subventions.

Ce projet s'inscrit dans les vœux de l'Inspection académique formulés par M. l'Inspecteur rencontré plusieurs fois au cours de l'année.

### **Point sur la rentrée scolaire – effectifs cantine-garderie à ce jour**

Selon les retours partiels des fiches d'inscriptions cantine-garderie, les effectifs sur les 3 sites cantine se décomposent comme suit :

Puchay : 48

Nojeon : 8

Coudray : 18

### **Questions diverses**

Le Président informe les délégués que la totalité de la réfection de la toiture de l'école de Puchay vient de s'achever, le lavage de la façade a été réalisée, la peinture sera réalisée prochainement. Les devis pour baisser et isoler les plafonds et celui du changement des luminaires des 2 classes vont être réactualisés.

Courant Août un portail neuf sera mis en place pour sécuriser l'enceinte de fond de cour de l'école.

Un autre portail sera implanté pour clore l'accès des motos, voitures, quads sur le terrain de foot.

Le démaillage de la cour d'école et la rampe d'accès handicapés ont été réalisés, ainsi que la taille de ronces et roseaux.

Concernant le projet du petit-déjeuner en classe, le Président est toujours dans l'attente de la convention que l'Inspecteur devait lui transmettre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil a clôturé la séance à 20h05.